



**Décisions et Résolutions adoptées  
à la 117<sup>e</sup> session du  
Conseil international du Café**

**19 – 23 septembre 2016**

Point 1:	Adoption de l'ordre du jour.....	2
Point 2:	Admission d'observateurs .....	2
Point 3:	Voix et pouvoirs.....	3
Point 4:	Accord international de 2007 sur le Café.....	3
Point 5:	Situation du marché du café .....	4
Item 6:	Conférence mondiale du Café .....	6
Point 7:	Études .....	7
Point 8:	Politiques nationales en matière de café.....	8
Point 9:	Journée internationale du Café.....	8
Point 10:	Session du Conseil en Côte d'Ivoire.....	9
Point 11:	Coopération avec d'autres organisations.....	10
Point 12:	Rapports des Présidents des organes de l'OIC.....	12
Point 13:	Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café.....	19
Point 14:	Questions financières et administratives.....	19
Point 15:	Examen stratégique de l'OIC .....	21
Point 16:	Programme des activités .....	23
Point 17:	Fonds spécial .....	26
Point 18:	Bureaux et comités.....	27
Point 19:	Questions diverses.....	28
Point 20:	Réunions futures.....	28

1. Le Conseil international du Café, présidé par M. Iván Romero Martínez, s'est réuni à Londres (Royaume-Uni) du 19 au 23 septembre 2016. Contrairement à la pratique normale, la session du Conseil s'est tenue les jeudi 22 et vendredi 23 septembre. Les trois premiers jours ont été consacrés aux réunions des autres organes de l'OIC et au sixième Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café.

**In Memoriam: M. Alexandre Fontana Beltrão (1924 – 2016)**

2. Le Conseil a rendu hommage à M. Alexandre Fontana Beltrão, ancien Directeur exécutif de l'OIC du 1 avril 1968 au 30 septembre 1994, pour sa contribution exceptionnelle au secteur du café.

3. Dans ses remarques liminaires, le Président a souligné que cette session du Conseil était importante pour l'avenir de l'OIC. Il a indiqué aux Membres que des décisions essentielles concernant les résultats de l'examen stratégique, les nouveaux locaux du Secrétariat et le contrat du Directeur exécutif devront être prises avant la fin de la semaine afin que l'Organisation soit pleinement disposée à s'adapter à l'évolution du marché et des politiques, et à œuvrer à un secteur du café durable.

4. Le Président a noté que le Directeur exécutif, M. Robério Oliveira Silva, n'était pas présent à la réunion car il est hospitalisé à la suite d'un accident. Au nom de tous les Membres, le Président lui a souhaité un prompt rétablissement.

5. Le Président a souhaité la bienvenue aux ministres et ambassadeurs qui honorent les Membres de leur présence à la 117<sup>e</sup> session du Conseil, notamment M. Le Quoc Doanh, Vice-Ministre de l'agriculture et du développement rural du Viet Nam. Le Vice-Ministre a prononcé un discours au Conseil sur le secteur du café vietnamien, en mettant l'accent sur ses réalisations mais aussi sur les défis importants auxquels il est encore confronté.<sup>1</sup>

6. Enfin, le Président a souhaité la bienvenue aux délégués participant aux réunions pour la première fois et aux représentants des pays non-membres.

**Point 1 : Adoption de l'ordre du jour**

7. Le Conseil a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document [ICC-117-0 Rev. 2](#).

**Point 2 : Admission d'observateurs**

8. Le Secrétaire a présenté le document [ICC-117-3](#) dans lequel figurent les détails des observateurs dont l'admission aux sessions de 2015/16 avait été approuvée par le Conseil en septembre 2015 et qui avaient indiqué qu'ils souhaitaient assister à la 117<sup>e</sup> session du Conseil. Aucune autre demande d'octroi du statut d'observateur n'a été déposée pour cette session.

---

<sup>1</sup> Le discours du Vice-Ministre a été diffusé ultérieurement sous la cote [ICC-117-11](#).

Le Conseil a décidé que, conformément à la pratique normale, les points de l'ordre du jour relatifs aux finances ne seraient pas ouverts aux observateurs.

9. Le document [ICC-117-3](#) contient également une liste des observateurs qui ont été admis à des sessions précédentes. Il a été suggéré que ces observateurs soient admis aux sessions en 2016/17. Le Conseil a approuvé le document.

**Point 3 : Voix et pouvoirs**

**Point 3.1 : Répartition des voix pour l'année caféière 2015/16**

10. Le Conseil a pris note de la situation des arriérés de contributions qui affectent les droits de vote au 15 septembre 2016, figurant dans le document [ICC-117-1](#).

**Point 3.2 : Répartition initiale des voix pour l'année caféière 2016/17**

11. Le paragraphe 6 de l'article 12 de l'Accord de 2007 dispose que le Conseil répartit les voix au début de chaque année caféière. Conformément aux dispositions de l'article 12, les voix des Membres exportateurs et des Membres importateurs sont réparties respectivement au prorata de leurs exportations et de leurs importations pendant les quatre années civiles précédentes. Le document [ED-2221/16 Rev. 1](#) contient les informations disponibles sur la base de calcul de la répartition des voix proposée. Le Conseil a pris note de ces renseignements et a approuvé la répartition initiale des voix pour 2016/17 figurant dans le document [ICC-117-2](#).

**Point 3.3 : Pouvoirs**

12. Le Secrétaire a informé le Conseil que les pouvoirs présentés par les Membres avaient été examinés et trouvés en bonne et due forme. Le Secrétaire a demandé que tous les Membres qui n'avaient pas encore présenté la copie originale de leurs pouvoirs le fassent dans les meilleurs délais. Le Conseil a approuvé le rapport verbal sur les pouvoirs.<sup>2</sup>

**Point 4 : Accord international de 2007 sur le Café**

**Point 4.1 : Participation à l'Accord international de 2007**

13. La Chef des opérations a indiqué que depuis la 116<sup>e</sup> session du Conseil qui s'est tenue en Éthiopie, aucun nouveau membre n'avait rejoint l'Organisation.

14. En ce qui concerne les non-membres, elle a indiqué que le Népal a informé le Secrétariat que son parlement devrait tenir une dernière séance sur l'Accord de 2007 avant

---

<sup>2</sup> Le rapport a été distribué ultérieurement, accompagné de la liste des délégations, sous la cote ICC-117-14.

octobre. Elle a également ajouté que si tout se déroule comme prévu, le Conseil serait en mesure d'accueillir le Népal en tant que Membre à la 118<sup>e</sup> session du Conseil.

15. La République démocratique populaire lao continue d'être en contact régulier avec le Secrétariat. En juin, il a été noté que la décision du Ministère de l'industrie et du commerce sur l'adhésion du pays était toujours attendue. Toutefois, selon un courriel reçu par le Secrétariat, l'élection d'un nouveau Premier Ministre a donné au représentant lao un sentiment d'optimisme et créé l'occasion de mettre le café au premier plan de l'ordre du jour du gouvernement.

16. Le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a informé le Conseil que le 17 août 2016, le Parlement avait ratifié l'Accord de 2007. Une fois que le certificat de conformité aura été reçu par le Bureau du Président, le représentant prendra contact avec le Directeur exécutif et le dépôt d'un instrument devrait se faire dans le mois qui suit la 117<sup>e</sup> session du Conseil.

17. Le Conseil a pris note de ces renseignements et a approuvé le rapport sur la participation à l'accord figurant dans le document [ICC-117-4](#).

**Point 4.2 : Prorogation du délai prévu pour le dépôt d'instruments**

18. Le document [WP-Council 268/16](#) contient un projet de résolution portant prorogation au 29 septembre 2017 de la date limite prévue pour le dépôt des instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion à l'Accord de 2007. Le Président a exhorté les Membres qui n'ont pas encore ratifié l'Accord à le faire le plus rapidement possible. Dans cet esprit, le Conseil a approuvé le projet de résolution qui est devenu la [résolution ICC 458](#), dont une copie est jointe à ces décisions.

**Point 5 : Situation du marché du café**

19. La Chef des opérations a présenté un exposé sur les perspectives du marché du café. Après avoir décliné pendant 18 mois, les prix ont légèrement augmenté au cours des six derniers mois. En conséquence, la moyenne mensuelle du prix indicatif composé de l'OIC pour septembre a été d'un peu plus de 137 cents EU la livre, contre 113 cents il y a un an, et la valeur la plus élevée depuis février 2015. Elle a indiqué que la dynamique des taux de change internationaux a joué un rôle crucial dans l'évolution des prix intérieurs du café et leur effet sur la rentabilité de la culture du café. En dépit d'une reprise par rapport au dollar, les rendements du café en real brésilien et en peso colombien ont en fait augmenté. En Indonésie, l'effet de la baisse des prix a été partiellement atténué, même s'ils sont encore bas en général. Elle a noté que cette tendance augmenterait le coût des intrants importés utilisés dans la production de café et pourrait causer une inflation qui, à son tour, augmenterait le coût de la main-d'œuvre qui représente 60 à 70% du coût global de la production.

20. En termes de production de café, l'OIC a estimé la production totale de la campagne 2015/16 à 147,1 millions de sacs, ce qui est légèrement plus élevé que l'an dernier. La production d'Arabica est quasiment stable tandis que la production totale de Robusta est estimée en hausse de 0,9%. Toutefois, cela est encore bien en deçà des niveaux de production de 2012/13 et 2013/14.

21. En ce qui concerne le Brésil, l'OIC a prévu une reprise significative de la récolte 2016/17, qui a commencé en avril, à environ 55 millions de sacs, après trois années consécutives de baisse de la production. En outre, la Chef des opérations a indiqué que, malgré la baisse de sa production, le Brésil avait utilisé des stocks accumulés précédemment pour exporter environ 36 millions de sacs par an au cours des années 2014 et 2015. En Colombie, la production avait augmenté régulièrement au cours des quatre dernières années, avec une production mensuelle pour les onze premiers mois de 2015/16 de près de 13 millions de sacs. La production a légèrement ralenti au cours de la récolte intermédiaire en raison des effets du phénomène El Niño, mais la production globale de cette année devrait être à son plus haut niveau depuis de nombreuses années. Au Viet Nam, il y a eu quelques inquiétudes au sujet de la production de Robusta en raison des conséquences graves pour le café de la sécheresse.

22. S'agissant de la consommation mondiale, elle a signalé que l'OIC a estimé la consommation mondiale pour l'année caféière 2015/16 à environ 151 millions de sacs, en augmentation de quelque 1,1% par rapport à l'année dernière. Cette tendance devrait se poursuivre au fil du temps, avec un potentiel de croissance pour les marchés les moins développés et les pays producteurs. En outre, les réserves des pays importateurs ont été bien reconstituées, à 21,6 millions de sacs, ce qui représente leur plus haut niveau de ces dernières années et environ 15 semaines de torréfaction. De ce fait, le marché est bien approvisionné en café disponible et les prix sont à l'abri d'une reprise significative.

23. En conclusion, la Chef des opérations a indiqué que l'OIC avait estimé un déficit du marché pour la deuxième année consécutive, qui est comblé par les stocks accumulés au cours des deux années précédentes. En conséquence, le marché a tourné son attention sur la récolte 2016/17. Alors que celle du Brésil a été estimée en hausse, il existe des inquiétudes quant à l'approvisionnement de Robusta en provenance du Viet Nam. Enfin, elle a indiqué que cela entraînerait l'absorption d'Arabica de qualité inférieure pour combler les lacunes du marché et exercerait des pressions sur la disponibilité des Arabicas, ce qui pourrait soutenir les prix à l'avenir.

**Point 6 : Conférence mondiale du Café**

24. Le Président du Conseil a demandé à la Chef des opérations de lire une déclaration qui avait été envoyée au Secrétariat par le Directeur général de l'Office éthiopien de mise en valeur et de commercialisation du café et du thé.<sup>3</sup>

25. Ensuite, la Chef des opérations a présenté le document [ICC-117-5](#) et un rapport sur la conférence, au nom du Directeur exécutif. Avec plus de 900 participants, la quatrième Conférence mondiale du Café a réuni des représentants des secteurs public et privé de toute la chaîne de valeur et du monde entier. Les participants ont été honorés par la présence de Monsieur Hailemariam Dessalegn, Premier Ministre de l'Éthiopie lors de la cérémonie d'ouverture et de Madame Roman Tesfaye, Première Dame de l'Éthiopie qui a pris la parole devant la table ronde sur la promotion de l'égalité de genre pour un secteur du café durable.

26. La Conférence était constituée de 7 groupes sur une variété de sujets liés au thème général de la Conférence "Favoriser la culture et la diversité du café". Vingt-deux participants et modérateurs ont parlé et discuté de l'état du secteur du café. Des ressources telles que des discours, des photos et des vidéos de la conférence sont disponibles sur le [site Web de l'OIC](#).

27. En outre, le document [ICC-117-5](#) donne un bref résumé de chaque groupe, ainsi que des incidences clés pour les travaux futurs de l'OIC et plus spécifiquement pour le processus d'examen stratégique que le Secrétariat a engagé. Quatre grands domaines d'examen par l'OIC ont émergé de la Conférence:

- a) Information et recherche
- b) Promotion des bonnes pratiques
- c) Renforcement des partenariats public-privé
- d) Sensibilisation

28. En termes d'information et de recherche, il a été reconnu que l'OIC pourrait favoriser la transparence du marché en augmentant la collecte, l'analyse et la diffusion d'information statistique. Cela aiderait les consommateurs et les producteurs à s'adapter aux tendances du marché et à atténuer la volatilité des prix. L'OIC pourrait mener des recherches sur la viabilité économique des producteurs, par exemple en évaluant les coûts de production et en aidant à identifier où se situe l'impact le plus néfaste des prix bas.

29. Dans le cadre de son rôle dans la promotion des bonnes pratiques entre les pays Membres, l'OIC peut contribuer à la diffusion d'informations au sein de ses Membres et au-delà, afin de partager des exemples d'initiatives réussies. Cela pourrait inclure des

---

<sup>3</sup> Cette déclaration a été diffusée ultérieurement sous la cote [ICC-117-12](#).

informations sur les systèmes de gestion des risques, par exemple par le biais du Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café, ou d'initiatives visant à s'adapter au changement climatique ou à en atténuer les effets, tels que les MAAN et les PANA.

30. Dans son rôle d'organisation intergouvernementale prééminente pour le café, l'OIC peut jouer un rôle crucial dans la promotion de la coordination et de la collaboration entre les secteurs public et privé pour relever les défis importants, tels que le changement climatique.

31. Enfin, l'OIC a un rôle important à jouer dans la sensibilisation aux questions telles que l'égalité de genre et la participation des jeunes. Il s'agit d'une question transversale qui devrait être intégrée à toutes les étapes du travail de l'OIC, par exemple les projets, les forums et les communications.

32. Les Membres ont pris note des informations fournies par la Chef des opérations et contenues dans le document [ICC-117-5](#).

**Point 7 : Études**

33. La Chef des opérations a présenté l'étude figurant dans le document [ICC-117-6](#) intitulée "Évaluation de la viabilité économique de la culture du café". Elle a expliqué que le point de départ de l'étude avait été la faiblesse des prix observés sur le marché du café. Le prix indicatif composé de l'OIC est inférieur à sa moyenne de 10 ans depuis mars 2015, conduisant à des préoccupations sur les moyens de subsistance des petits producteurs et sur l'approvisionnement futur en café de qualité. L'étude examine la viabilité de la production de café dans quatre pays (Brésil, Colombie, Costa Rica et El Salvador) sur une période de dix ans.

34. En termes de résultats, la Chef des opérations a indiqué que la Colombie avait enregistré des bénéfices d'exploitation positifs la plupart des années, même si cette image change de manière significative si l'amortissement des coûts liés à l'installation et/ou à la rénovation des cultures est pris en compte. Le Costa Rica a enregistré des résultats légèrement moins bons, avec des bénéfices d'exploitation négatifs pendant les quatre dernières années. El Salvador a connu des résultats pires encore au cours des quatre dernières années en raison de l'impact de la rouille des feuilles du caféier, dont il a du mal à se remettre. Au Brésil, les coûts peuvent être considérés comme en augmentation constante au cours de la période étudiée, bien que des taux de productivité élevés aient permis à la plupart des municipalités de rester rentables. En conséquence, l'étude conclut que les producteurs devraient être dotés d'outils pour atténuer les risques de prix et renforcer leur résilience face aux chocs des prix. Enfin, en termes d'avenir, il a été souligné que davantage de données de meilleure qualité étaient nécessaires et qu'on espérait que cela puisse se faire en collaboration avec d'autres organismes, par exemple l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI).

35. La Chef des opérations a encouragé davantage de Membres à soumettre leurs coûts de production afin que le Secrétariat puisse procéder à une analyse plus approfondie du sujet et tirer des conclusions qui seraient plus représentatives de l'ensemble du marché.

36. En outre, au titre de ce point de l'ordre du jour, le Directeur exécutif du Conseil salvadorien du café a présenté le profil de pays qui avait été préparé en collaboration avec le Secrétariat pour son pays. Le profil figurant dans le document [ICC-117-8](#) suit les lignes directrices établies dans le document [WP-Council 264/16](#). En conséquence, il donne des informations sur la production et les coûts au cours des cinq dernières années, les revenus des producteurs, les services de recherche et de vulgarisation, la transformation du café, les parties prenantes, la structure de commercialisation, la torréfaction et la consommation intérieure, la performance des exportations de café, la réglementation des exportations, la macroéconomie, les défis environnementaux et l'avenir du secteur du café salvadorien.

37. Les présentations de la Chef des opérations sur l'étude et du représentant d'El Salvador sur le profil sur le café sont disponibles sur le [site Web de l'OIC](#).

38. Le Président du Conseil a encouragé les Membres à dialoguer avec le Secrétariat et à fournir les données nécessaires pour faciliter la poursuite de l'analyse de la viabilité économique de la production de café. Il a également rappelé aux Membres que le Secrétariat est prêt et disposé à travailler avec tout Membre qui souhaite développer le profil de son pays sur le café.

39. Le Conseil a pris note de l'étude et du profil de pays sur le café pour El Salvador.

**Point 8 : Politiques nationales en matière de café**

40. Le Directeur général de l'Institut pour la politique et la stratégie de l'agriculture et du développement rural (IPSARD) du Viet Nam a informé le Conseil des progrès accomplis dans la mise en œuvre d'une politique de développement durable du secteur du café du pays. En particulier, il a souligné les défis auxquels fait face le secteur et la façon dont le Secrétariat et les Membres pourraient aider le Viet Nam à les résoudre.

41. Le Conseil a pris note de la présentation qui est disponible sur le site Web de l'OIC.

**Point 9 : Journée internationale du Café**

42. Au nom du Directeur exécutif, la Chef des opérations a rendu compte des préparatifs de la deuxième édition de la Journée internationale du Café (JIC) qui se tiendra le 1 octobre 2016.

43. La campagne 2016 mettra l'accent sur la JIC en tant que célébration véritablement mondiale du voyage de café, de la plantation à la tasse. "Pour l'amour du café" a été choisi comme slogan de la campagne et sera l'occasion d'honorer les hommes et les femmes qui cultivent et récoltent le café que les consommateurs apprécient dans le monde entier.

44. Comme moyen de redynamiser et de renforcer la notoriété de la JIC, un nouveau logo animé a été conçu dans les quatre langues officielles qui a été présenté en même temps que le nouveau site. La promotion de la campagne était déjà en cours au moyen des médias sociaux et se poursuivra jusqu'à la journée internationale. Quatre courtes vidéos ont été produites appelant directement l'industrie à créer et à soumettre le détail de leurs manifestations pour la JIC 2016 sur le site Web. Une vidéo plus longue a également été produite que les Membres ont pu voir au cours de la réunion.

45. Le Président du Conseil a félicité tous les Membres qui célèbrent leur journée nationale du café le 1 octobre et les a tous encouragés à soutenir la JIC. Il a également informé les Membres que pendant la Journée internationale du Café, les ambassadeurs des pays d'Amérique centrale basés à Londres, qui font partie du Système d'intégration centraméricain (SICA), organiseront une séance de dégustation de café au cours de laquelle les participants pourront déguster des cafés de toute la région. L'événement aura lieu à l'OIC et, outre le soutien du Secrétariat, les ambassadeurs ont été heureux de recevoir des conseils et un soutien logistique de l'Association européenne des cafés de spécialité (SCAE).

46. Plusieurs Membres ont remercié le Secrétariat pour son travail acharné. Le représentant du Brésil a indiqué que son pays ferait largement la promotion de la JIC au travers de son réseau et au moyen des documents élaborés par le Secrétariat.

**Point 10 : Session du Conseil en Côte d'Ivoire**

47. Le Président du Conseil a rappelé aux Membres qu'en mars de cette année, le Conseil a approuvé la tenue d'une session du Conseil en Côte d'Ivoire, soit en septembre 2017 soit en mars 2018. Il a indiqué que, le 24 mars 2016, le Directeur exécutif a reçu une lettre du Gouvernement ivoirien demandant que la 119<sup>e</sup> session du Conseil, à savoir, la session qui se tiendra en septembre 2017, ait lieu à Abidjan. Le Conseil a approuvé cette demande.

48. Le représentant de la Côte d'Ivoire a remercié le Conseil pour son approbation de la 119<sup>e</sup> session qui se tiendra du 25 au 29 septembre 2017 au centre de conférence de l'hôtel Sofitel à Abidjan. Il a rappelé aux Membres l'historique de cette initiative de tenir une session du Conseil en Côte d'Ivoire. L'idée avait été évoquée pour la première fois en 2008, avec une proposition visant à tenir une session du Conseil dans ce pays l'année suivante. Toutefois, les préparatifs de la Conférence mondiale du Café au Guatemala en 2010, entre autres raisons, ont fait que la tenue d'une session en Côte d'Ivoire a été reportée à 2011. Malheureusement, elle a ensuite été à nouveau reportée car l'instabilité politique rendait impossible la tenue d'une telle session. Il a noté, cependant, que ce sera la deuxième fois que l'Organisation tiendra ses réunions dans le pays, la première fois étant une réunion du Conseil exécutif qui s'est tenue du 27 février au 5 mars 1969. Enfin, avant de présenter des informations sur le pays et de montrer une vidéo promotionnelle sur les paysages, les peuples et les attractions touristiques de la Côte d'Ivoire, il a réitéré au Conseil que ce serait un honneur et un privilège d'accueillir les Membres à Abidjan en septembre 2017.

49. Le Président du Conseil a demandé au représentant de la Côte d'Ivoire de transmettre au Gouvernement ivoirien les félicitations du Conseil et sa fierté d'être en mesure de tenir sa 119<sup>e</sup> session en Côte d'Ivoire. Le Conseil a pris note des informations communiquées par le représentant de la Côte d'Ivoire et incluses dans la présentation et la vidéo (qui sont toutes deux disponibles sur le site Web de l'OIC).

**Point 11 :                   Coopération avec d'autres organisations**

50. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Chef des opérations a fait rapport sur trois initiatives avec d'autres organismes: Vision 2020 avec Global Coffee Platform (GCP), Enabling the Business of Agriculture (EBA) avec la Banque mondiale, et Global Conservation Strategy avec World Coffee Research et The Global Crop Trust Initiative.

51. Elle a commencé par le point de la situation de Vision 2020, l'initiative conjointe engagée avec GCP qui vise à faire travailler ensemble les secteurs public et privé pour une industrie du café durable. Une séance d'information a eu lieu plus tôt dans la semaine à laquelle tous les Membres avaient été invités. Les participants ont bénéficié de la présence du Directeur exécutif par intérim du GCP. Des informations ont été données sur: i) les buts et la charge de travail de Vision 2020 et les objectifs de développement durable (ODD); ii) la meilleure façon d'aligner les stratégies nationales en matière de café sur Vision 2020; iii) la théorie du changement et le cadre de progrès global, en cours d'élaboration pour établir des mesures concrètes et mesurer les progrès vers un secteur du café durable; et iv) les prochaines étapes pour renforcer la coopération public-privé dans le cadre de Vision 2020 et au-delà.

52. Pour l'OIC, Vision 2020 est la première étape vers la consolidation des partenariats public-privé en tant que moyen de contribuer à la mise en œuvre des projets au bénéfice des pays producteurs de café. En outre, grâce à Vision 2020, l'OIC contribuera, grâce à son expérience et à son pouvoir de mobilisation, à améliorer la politique dans les pays producteurs afin de résoudre des questions telles que la rentabilité de la culture du café, l'inclusion des jeunes et des femmes et le changement climatique.

53. Les Membres ont également été informés qu'une révision du protocole d'accord a été préparée par l'OIC et GCP pour approbation par le Conseil en mars 2017. Les raisons de la préparation de ce protocole d'accord révisé sont données ci-après:

- a) Le GCP a été créé récemment pour reprendre les fonctions précédemment exercées par l'Association 4C et IDH dans le cadre du protocole d'accord de Vision 2020.
- b) La conviction des partenaires que la définition en 2015 des ODD à atteindre d'ici 2030 a fourni un cadre auquel Vision 2020 pourrait contribuer.

- c) Cela donnait aux partenaires l'occasion de rebaptiser Vision 2020 en Vision 2030.
- d) La nécessité de poursuivre la collaboration au-delà de la date d'expiration de l'actuel protocole d'accord.

54. Les Membres ont eu un long débat sur Vision 2020, notamment en ce qui concerne le protocole d'accord révisé. Il a été estimé que l'OIC devait déterminer ses priorités et sa stratégie avant de collaborer avec des partenaires externes. Il a été noté que plusieurs Membres étaient préoccupés par une perte de l'indépendance et de la souveraineté de l'OIC, notamment en raison de l'utilisation du terme "aligner". Cependant, il a également été noté que les Membres étaient favorables aux partenariats public-privé, comme Vision 2020, dans la mesure où ils constituent un moyen d'éviter toute duplication d'efforts et gaspillage des ressources. La Chef des opérations a rappelé aux Membres que, le GCP et l'OIC garderaient leur indépendance et qu'ils poursuivraient leurs propres processus d'examen stratégiques respectifs. Le terme "aligner" sera remplacé par "coopérer" ou "prendre en compte", le cas échéant, dans le protocole d'accord et dans les communications futures.

55. Elle a assuré aux Membres que le Secrétariat ferait tout son possible pour veiller à la cohérence entre les différents documents pertinents à ce sujet, par exemple, les documents sur l'examen stratégique, le protocole d'accord Vision 2020 et les ODD.

56. Le Président du Conseil a indiqué que la discussion sur la proposition de protocole d'accord se poursuivrait à la 118<sup>e</sup> session du Conseil. La Chef des opérations a souscrit aux observations des Membres et leur a rappelé que le protocole d'accord a été présenté pour leur permettre d'entreprendre les consultations internes nécessaires. Les Membres ont pris note du protocole d'accord actualisé et de la demande de procéder aux consultations nécessaires afin d'examiner et, le cas échéant, d'approuver le protocole d'accord en mars 2017.

57. La Chef des opérations a ensuite indiqué que pendant la réunion du Comité des projets le représentant de la Banque mondiale avait présenté l'initiative EBA.

58. L'initiative EBA identifie, mesure et compare les réglementations agro-alimentaires à l'échelle mondiale, afin d'informer l'élaboration des politiques et l'évolution de la réglementation. Elle se concentre sur les exigences réglementaires applicables aux échanges agro-alimentaires sur les marchés intérieurs et d'exportation, telles que les adhésions, les licences et les documents d'expédition. Les produits agricoles sont sélectionnés pour chaque pays sur la base des données officielles d'exportation. Le café a été sélectionné dans sept des 62 pays étudiés en 2016. Ces sept pays étaient le Burundi, la Colombie, l'Éthiopie, la République populaire démocratique lao, le Nicaragua, le Pérou et l'Ouganda.

59. Alors que l'initiative EBA continue d'élargir ses travaux, la Chef des opérations a indiqué que la Banque mondiale cherchait comment collaborer avec l'OIC à l'avenir. La Banque mondiale estime qu'il serait très bénéfique de travailler avec les Membres de l'OIC dans le cadre de ses efforts visant à développer des indicateurs pertinents pour la production, la commercialisation et l'exportation de café en grains. Les Membres pourraient également aider à recueillir des informations sur les obstacles réglementaires rencontrés par les entreprises agricoles dans ces contextes.

60. En échange de cette participation, les rapports annuels de l'initiative EBA pourraient servir aux gouvernements à informer les politiques et à susciter des réformes basées sur les exemples d'autres pays et les résultats qu'ils souhaitent atteindre. De cette façon, l'initiative EBA aiderait les Membres à renforcer le secteur mondial du café et à promouvoir son développement durable. De plus amples détails figurent dans le document [PJ-106/16](#).

61. La représentante de la Sierra Leone a exprimé l'intérêt de son pays à collaborer avec la Banque mondiale sur l'initiative EBA.

62. Enfin, la Chef des opérations a donné un bref résumé de la Global Conservation Strategy qui a été présentée au Comité des projets et au CCSP par le représentant de World Coffee Research (WCR).<sup>4</sup> La Chef des opérations a encouragé les Membres à lire le document [PJ-105/16](#) qui contient plus de détails et à entamer des conversations avec World Coffee Research et The Crop Trust, que le Secrétariat pourrait faciliter.

63. Les membres ont pris note des trois initiatives.

**Point 12 : Rapports des Présidents des organes de l'OIC**

**Point 12.1 : Comité consultatif du secteur privé**

64. Le Comité consultatif du secteur privé (CCSP) a tenu sa 43<sup>e</sup> réunion le mardi 20 septembre 2016.<sup>5</sup> Au nom du Président du Comité, la Chef des opérations a informé le Conseil que, suite à une mise à jour sur la Journée internationale du Café et au visionnage de la nouvelle vidéo sur la JIC, le Comité a reçu des informations de l'Association chinoise du café, de l'Association indonésienne des exportateurs de café (GAEKI), de l'Association japonaise du café (AJCA) et de l'International Women's Coffee Alliance (IWCA) sur leurs plans pour la JIC.

---

<sup>4</sup> De plus amples détails peuvent être trouvés sous le point 12 du présent document et dans les rapports du Comité des projets et du CCSP (documents PJ-108/16 et CCSP-150/16 respectivement).

<sup>5</sup> Le rapport de cette réunion a été diffusé ultérieurement sous la cote PSCB-150/16.

65. Le Comité a alors entendu deux exposés. Le premier a été présenté par Joanna Scott de l'Institut scientifique d'information sur le café (ISIC), qui a fait le point sur l'examen scientifique du café et du cancer effectué par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Sur les différents résultats possibles, la constatation que le café a été classé dans le groupe 3, "non classifiable comme cancérogène pour l'homme" était la plus positive. L'étude du CIRC a conclu qu'il n'y avait pas d'association claire entre le café et le cancer et, dans certains cas, a trouvé des preuves que la consommation de café pouvait effectivement réduire l'apparition de certains cancers. Le CIRC a constaté que la consommation de boissons très chaudes (plus de 65 degrés) était " probablement cancérigène pour l'homme", mais qu'il était très peu probable que les consommateurs boivent du café à cette très haute température. La préparation préliminaire de l'ISIC a permis une couverture médiatique positive significative de l'annonce du CIRC et devrait faciliter le traitement des questions relatives au café et la santé à l'avenir.

66. La deuxième présentation a été faite par WCR et The Crop Trust sur une stratégie mondiale de conservation des ressources génétiques du café. Elle soulignait la nécessité de préserver la diversité génétique du café, et le manque de ressources actuellement disponibles pour ce faire. Plusieurs collections de matériel génétique existent au niveau national mais il n'existe pas de mécanisme de partage et de préservation de ce matériel. En appel à l'action, il est à espérer que les Membres communiqueront ces informations à leurs gouvernements et institutions nationales pour discuter de l'importance de ce problème et des modalités de travail avec WCR et The Crop Trust pour rendre ces ressources génétiques disponibles.

67. Enfin, le Comité a nommé M. Ramaz Chanturiya, de l'Association russe des producteurs de thé et de café, au poste de président pour la prochaine année caféière, et M. Alejandro Keller, d'Anacafe, au poste de vice-président. Le Conseil a pris note du rapport de la Chef des opérations et de la composition du bureau pour l'année caféière 2016/17.

**Point 12.2 : Comité de promotion et de développement des marchés**

68. Le Comité de promotion et de développement des marchés a tenu sa 12<sup>e</sup> réunion le lundi 19 septembre 2016.<sup>6</sup> Le Président a informé le Conseil que la Chef des opérations a présenté la Journée internationale du Café, comme elle l'a fait au Conseil. Au cours de la réunion du Comité, les Membres ont posé plusieurs questions, plus particulièrement sur le rôle du Secrétariat dans la JIC, ses ressources et ses activités futures. La Chef des opérations a indiqué que le rôle du Secrétariat et, par conséquent son investissement financier, se traduisent par quatre activités pour 2017:

---

<sup>6</sup> Le rapport de cette réunion a été diffusé ultérieurement sous la cote [PM-50/16](#).

- a) Un nouveau site Web qui servira chaque année à partir de 2016 à promouvoir la JIC et servira de référentiel pour les événements présentés dans le monde entier pour célébrer la JIC.
- b) Un nouveau logo qui reflète la configuration et la convivialité du site Web remanié.
- c) Cinq nouvelles vidéos - quatre vidéos promotionnelles courtes et une vidéo plus longue
- d) Publicité sur les médias sociaux.

69. La Chef des opérations a souligné que, compte tenu des ressources du Secrétariat, l'axe de la JIC 2016 avait été la campagne en ligne qui a permis d'atteindre des milliers de personnes à très peu de frais. Elle a mentionné, cependant, que le Secrétariat recherchera de nouveaux flux de revenus afin d'être en mesure d'augmenter son budget pour la JIC. La création de davantage d'alliances et de liens avec l'industrie pourrait également faciliter ce problème.

70. À l'avenir, elle a suggéré que:

- a) La JIC devienne la journée où l'industrie du café fait le point de ses progrès sur la voie d'un secteur durable.
- b) À compter du 1 octobre, l'OIC adopte un thème de discussion pour l'année au sein de l'industrie.
- c) La JIC serve à promouvoir la consommation intérieure dans les pays producteurs et consommateurs.

71. La campagne de la JIC 2017 poursuivra les activités déjà entreprises au cours des deux années précédentes et vise en particulier à accroître les alliances au sein de l'industrie, y compris avec les détaillants de café.

72. Un Membre a fait remarquer que l'activité sur les médias sociaux devrait se poursuivre tout au long de l'année pour promouvoir la célébration et que l'OIC devrait être présente dans les expositions et événements sur le café tout au long de l'année. Il a aussi suggéré que la JIC serve de plate-forme pour sensibiliser le monde entier aux difficultés que l'industrie du café rencontre.

73. Le Président a ensuite informé le Conseil que le Président-Directeur général de l'Association nationale du café des États-Unis a présenté les résultats de la dernière enquête nationale sur la consommation de café, qui ne sont pas seulement donnés dans un rapport sur papier mais également sur un site dédié où les utilisateurs peuvent utiliser les données pour générer leurs propres rapports en fonction de leurs intérêts spécifiques. Le texte de cette présentation est disponible sur le [site Web de l'OIC](#).

74. Ensuite, le Comité a entendu le Directeur exécutif de l'Association européenne des cafés de spécialité (SCAE) qui a expliqué le principe de World of Coffee et comment, au fil des ans, cette manifestation est devenue la plus importante en Europe. Il a souligné le caractère général des activités qui ont lieu à World of Coffee: il s'agit non seulement d'une foire commerciale mais également d'un ensemble de manifestations telles que le Championnat des baristas, des séminaires de formation, des possibilités sociales et, pour la première fois cette année, un forum sur le développement durable. Sous ce point de l'ordre du jour, la Chef des opérations a également parlé au Comité des deux dernières réunions de la série "Les sessions du café" que l'OIC co-organise avec la SCAE. De plus amples informations sur ces événements, y compris des vidéos des sessions, peuvent être consultées sur le site Web de l'OIC.

75. Au titre du point de l'ordre du jour Questions diverses, la Présidente a indiqué qu'elle avait appuyé la suggestion que la JIC serve de plate-forme pour faire connaître les difficultés que l'industrie du café rencontre. Cependant, elle a également indiqué qu'elle était convaincue que c'est le rôle du Comité. Le Comité devrait servir de plate-forme pour faire connaître les problèmes du secteur du café et d'espace de partage des questions qui pourraient ensuite être utilisées dans les opérations de lobbying et de plaidoyer dans l'industrie.

76. Enfin, elle a souligné plusieurs difficultés qu'elle a rencontrées en tant que Présidente du Comité. Comme elle ne pense pas qu'elles soient uniques au Comité de promotion et de développement des marchés, elle les a partagés avec le Conseil afin que tous les Membres puissent voir comment la situation pouvait être améliorée. Elle a indiqué que le premier problème était lié au mandat des présidents. Pendant les sessions de mars, tous les présidents sont élus et doivent présider leur première réunion sans aucune préparation préalable. En conséquence, il ne reste aux présidents que les réunions de septembre pour apporter au Conseil toute leur expertise. Pour remédier à cela, elle a suggéré d'étendre à deux ans la durée du mandat des présidents. Un autre point qu'elle a souligné est la nécessité pour les Membres qui sont nommés au Comité de participer pleinement et de dialoguer, non seulement pendant les réunions mais également entre les réunions. Elle a souligné que la contribution des Membres au Comité était la clé du développement de l'ordre du jour, des discussions qui ont lieu pendant les réunions et des activités que le Secrétariat engage au nom des Membres.

77. Le Président du Conseil a souscrit aux observations de la Présidente en ce qui concerne le mandat des présidents et la nécessité pour les Comités d'être actif entre les réunions. Il a recommandé d'incorporer ces suggestions dans l'examen stratégique.

78. Le Conseil a pris note de ce rapport.

**Point 12.3 : Comité des statistiques**

79. Le Comité des statistiques a tenu sa 11<sup>e</sup> réunion le mardi 20 septembre 2016.<sup>7</sup> Le Président a indiqué qu'il avait travaillé avec le Secrétariat pour actualiser l'ordre du jour et y inscrire de nouveaux points afin de rendre le Comité plus informatif pour les Membres.

80. La Chef des opérations a présenté un rapport sur le marché du café identique à celui qui a été présenté au Conseil au titre du point 5, mais élargi d'une comparaison avec un autre marché des produits de base.

81. L'étude de l'OIC sur la viabilité économique de la culture du café a également été présentée dans la mesure où elle était inscrite au point 7 de l'ordre du jour du Conseil. Dans les commentaires sur ce point, le Comité a examiné des questions telles que l'effet des taux de change sur les producteurs, les insuffisances du marché à terme en tant que mécanisme de fixation des prix, et la nécessité de lutter contre le changement climatique. La Chef des opérations a invité les Membres qui ne figurent pas dans l'étude à soumettre leurs données afin que le Secrétariat puisse continuer à travailler sur l'étude et améliorer la précision de ses conclusions. Elle a également indiqué que le Secrétariat continuerait à entreprendre des analyses liées à la viabilité économique du secteur du café et chercherait à renforcer sa collaboration avec l'IFPRI sur ce sujet.

82. Une autre nouvelle initiative était le "Reader's Digest" des études universitaires sur le café, qui a été présenté au Comité par l'Économiste principal. Trois documents universitaires ont été présentés, destinés à compléter les travaux économiques entrepris par le Secrétariat, couvrant des questions telles que la volatilité des prix, la transmission des prix du marché à terme et l'impact de la certification. Le Président a indiqué que ce serait un point permanent de l'ordre du jour du Comité des statistiques.

83. Enfin, le Comité a couvert le sujet habituel du respect du Règlement sur les statistiques, qui continue d'être un problème pour le Secrétariat. Comme d'habitude, tous les Membres ont été encouragés à soumettre en temps voulu des données exactes, conformément au Règlement sur les statistiques, et à envisager la possibilité d'organiser un séminaire pour les contacts statistiques, soit au cours de la semaine de la session du Conseil et des autres réunions de l'OIC soit dans les pays Membres.

84. Le Président du Conseil a soulevé la question du logiciel utilisé par l'Unité des statistiques du Secrétariat, estimant qu'il était important que les Membres sachent qu'il est vieux. Le Président du Comité des statistiques s'est rangé à cet avis et a indiqué que cette question devrait être examinée dans les prochains mois dans le cadre de l'examen stratégique.

---

<sup>7</sup> Le rapport de cette réunion a été diffusé ultérieurement sous la cote SC-68/16.

85. La représentante de la Sierra Leone a demandé de l'aide pour présenter les données statistiques techniques. Elle a également parlé d'un atelier qui pourrait se tenir dans son pays. Le Président du Comité et le Secrétariat ont promis qu'ils prendraient contact pour en discuter davantage. Un autre Membre a souligné la nécessité de renforcer les capacités statistiques au niveau national et que le Comité des statistiques présente aux gouvernements un moyen viable de le faire.

86. Le Conseil a pris note de ce rapport.

**Point 12.4 : Comité des projets**

87. Le Comité des projets a tenu sa 12<sup>e</sup> réunion le lundi 19 septembre.<sup>8</sup> Le Président a indiqué que le Directeur exécutif avait présenté le document [PJ-107/16](#), qui décrit son plan d'action pour renforcer les activités de l'Organisation en matière de projets pour aider les producteurs de café en améliorant leurs moyens de subsistance.

88. L'Économiste en chef a alors présenté le document [PJ-103/16](#) dans lequel figurent les projets examinés par les bailleurs de fonds ainsi que les projets terminés et les projets en cours d'exécution. Il a informé les Membres qu'il n'y avait pas eu de nouvelles propositions de projets à examiner mais qu'un nouvel appel à propositions de projets avait été publié par le Fonds commun pour les produits de base, invitant les Membres à soumettre leurs demandes d'ici le 31 octobre 2016.<sup>9</sup> Il a rappelé aux Membres souhaitant déposer une demande auprès du FCPB que le Secrétariat serait disponible pour aider les Membres à la rédiger.

89. L'Économiste en chef a également fait le point des trois projets en cours (voir les trois annexes du document [PJ-104/16](#)).

*Plan durable de garantie du crédit visant à faciliter la transposition des méthodes améliorées de transformation en Éthiopie et au Rwanda*

90. Le but de ce projet (annexe I) s'articule autour de la fourniture de crédit aux producteurs de café en Éthiopie et au Rwanda garanti par le FCPB. Le projet se terminera en septembre 2016 et un atelier de clôture est prévu pour octobre 2016.

*Promotion d'une filière du café durable au Burundi*

91. Ce projet (annexe II) est un exemple type de la collaboration public-privé. Il y a trois ans, une société de négoce de café (Sucafina) a proposé une approche différente de la durabilité dans le secteur du café afin d'augmenter les rendements et d'améliorer les

---

<sup>8</sup> Le rapport de cette réunion a été diffusé ultérieurement sous la cote PJ-108/16.

<sup>9</sup> Voir le document ED-2225/16.

conditions de vie de ceux qui travaillent dans le secteur et également de veiller à ce que suffisamment de café soit disponible pour les exportateurs. Le concept a été développé avec l'aide de l'OIC et 1,6 million de dollars ont été mobilisés par l'Agence d'exécution du projet, Kahawatu. Le projet concerne déjà de nombreux producteurs et Kahawatu poursuit ses activités de mobilisation de fonds.

*Régénération qualitative et quantitative du café pour améliorer les conditions de vie des caféiculteurs frappés et déplacés par la guerre en République démocratique du Congo*

92. Le projet est en bonne voie en termes d'amélioration de la qualité du café au moyen de microstations de lavage et de l'organisation des producteurs de café en coopératives de café spécialisées. L'Économiste en chef a indiqué qu'une mission de supervision de l'OIC aurait lieu en novembre 2016.

93. Pour clore ce point, l'Économiste en chef a présenté le document [PJ-97/16 Rev. 1](#) dans lequel figure le point de la situation du Fonds africain du café, un instrument destiné à financer les activités des projets de mise en valeur du café en Afrique par le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD). Suite à l'atelier des parties prenantes qui s'est tenu à Abidjan en avril 2016, le Secrétaire général de l'Organisation interafricaine du Café a soumis la proposition complète au Président de la Banque en août 2016. La réaction de la direction de la Banque est attendue et un rapport complet sur le Fonds sera fait lors de l'Assemblée générale de l'OIAC à Yaoundé le 28 novembre 2016. Le Secrétariat a annoncé, lors de la réunion du Comité, qu'il commencerait à élaborer un mécanisme similaire pour d'autres pays Membres.

94. Les Membres du Comité ont été invités à commenter les résultats de l'examen stratégique, en mettant un accent particulier sur les recommandations relatives aux projets. D'après les discussions, il a été noté que les suggestions du Directeur exécutif sont en ligne avec les recommandations de l'examen stratégique et qu'elles devraient être intégrées dans le programme des activités dans la mesure du possible.

95. Le représentant de la République démocratique du Congo a demandé au Secrétariat d'entreprendre une mission visant à évaluer le travail de l'Agence d'exécution du projet. Le Chef des opérations a indiqué que le Secrétariat examinera la demande pour voir s'il a les ressources nécessaires et qu'il serait en contact en temps opportun pour discuter de la question.

96. Le Conseil a pris note de tous les rapports des présidents et des commentaires qui ont été formulés.

**Point 13 : Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café**

97. Le Président du Forum consultatif a fait rapport sur le sixième Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café qui s'est tenu le mercredi 21 septembre 2016 sous le thème "Les défis mondiaux et la coresponsabilité dans le secteur du café".

98. Le Président a remercié le Directeur exécutif et le Secrétariat pour leur travail acharné pour faire de cet événement un succès. Il a exprimé sa satisfaction avec le résultat et en particulier la transparence des intervenants qui a conduit à de nombreux débats animés et intéressants. Le message clé qu'il avait espéré que le Forum communiquerait était que le secteur du café doit voir la chaîne de valeur dans sa globalité et que chaque partie de cette chaîne doit être rentable. Il a estimé que ce message avait été transmis avec succès tout en reconnaissant que les travaux sur ce sujet ne s'arrêtent pas là.

99. Pour la première fois, le Forum était ouvert au public afin de susciter davantage d'intérêt et surtout de veiller à ce que le Forum s'autofinance conformément à l'article 31 de l'Accord de 2007. Trente-six billets ont été vendus, générant des recettes de £3 600. Le Président était d'avis que la présence de participants payants renforçait la crédibilité du Forum et que dans les années à venir le nombre de billets vendus serait plus important.

100. Le Président du Conseil a félicité le Président du Forum pour la qualité de l'événement. Il avait été particulièrement impressionné par le niveau de connaissance des intervenants et des membres du public qui avaient fait quelques excellentes interventions.

**Point 14 : Questions financières et administratives**

**Point 14.1 : Comité des finances et de l'administration**

101. Le Comité des finances et de l'administration a tenu sa 20<sup>e</sup> réunion le 19 septembre 2016.<sup>10</sup> La Présidente a indiqué que le Comité avait pris note de la situation financière de l'Organisation au 31 juillet 2016 ([FA-135/16 Rev. 1](#)). Les recettes supplémentaires sont supérieures de £45 770 aux contributions budgétisées en raison de l'adhésion de la République démocratique du Congo et du Pérou. Les autres recettes de £124 000 pour les dix premiers mois dégagent un écart positif de £4 000. Des dépenses totales de £2 506 656 dégagent des économies de £10 347 par rapport au budget. Le Chef du Service financier et administratif a indiqué que ces économies ont été faites en particulier dans les postes des services linguistiques, des autres coûts d'exploitation et les coûts afférents aux ordinateurs. Le résultat net de ces économies à la fin juillet est un excédent global de £60 305 par rapport au budget.

---

<sup>10</sup> Le rapport de cette réunion a été diffusé ultérieurement sous la cote FA-141/16.

102. Le Chef du Service financier et administratif a également fait rapport au Comité sur les contributions des Membres. Il a souligné que la Sierra Leone avait respecté les conditions fixées dans la Résolution 450. Le Yémen a demandé que ses contributions pour l'exercice 2015/16 soient gelées en raison de troubles politiques dans le pays. Le Chef du Service financier et administratif a indiqué qu'il n'existe actuellement aucun mécanisme ou processus formel dans l'Accord de 2007 pour geler les contributions. Le Comité a pris note de l'appel lancé. La Présidente a noté qu'un document concernant les contributions du Pérou avait été présenté mais qu'il avait été retiré au cours de la réunion.

103. En ce qui concerne le poste de Chef du Service financier et administratif qui deviendra vacant lorsque son titulaire partira en retraite début 2017, une description de poste a été publiée dans le document [ED-2222/16 Rev. 1](#) avec une date limite de réception des candidatures fixée au 31 octobre 2016.

104. La Présidente a indiqué que le Comité a recommandé au Conseil d'approuver le document [FA-140/16](#) relatif aux traitements, indemnités et contributions au Fonds de prévoyance pour le personnel des services généraux. Le coût total pour l'OIC pour le reste de l'exercice 2015/16 serait £3 170 et de £7 600 pour l'exercice 2016/17. Ces montants avaient déjà été inclus dans le budget de l'exercice en cours ainsi que dans le budget pour 2016/17.

105. Le Conseil a approuvé les documents [FA-135/16 Rev. 1](#) et [FA-140/16](#).

**Point 14.2 : Contrat du Directeur exécutif**

106. Au nom du Comité, la Présidente a recommandé au Conseil de renouveler d'une période supplémentaire de 2,5 ans (jusqu'au 31 mars 2019) le contrat du Directeur exécutif. Le Conseil a accepté cette recommandation et dûment approuvé la prolongation du contrat du Directeur exécutif au 31 mars 2019.

**Point 14.3 : Locaux**

107. La Présidente du Comité a informé le Conseil que, suite à la demande faite au Directeur exécutif par les Membres lors de la réunion intersession du Comité en juillet, le Secrétariat a examiné six options moins onéreuses que la proposition initiale de Gray's Inn Road. Sur ces six options, la plus appropriée semble être Mill Harbour, dans la partie sud de Canary Wharf. Les Membres du Comité se sont félicités des économies qui pourraient être faites en déménageant à Mill Harbour et ont exprimé leur préférence pour cette option. Cependant, ils sont convenus de garder les deux options ouvertes jusqu'à ce qu'un accord puisse être conclu pour l'option préférée.

108. Depuis la réunion du Comité, le Secrétariat a été informé que les locaux de Mill Harbour ont été loués à une tierce partie. En conséquence, le Directeur exécutif a relancé les négociations avec le propriétaire de Grays' Inn Road.

**Point 14.4 : Nomination d'un vérificateur agréé**

109. La Présidente a indiqué que le Chef du Service financier et administratif a présenté au Comité le document [FA-137/16](#) dans lequel figure un résumé des résultats du processus d'appel d'offres relatif au vérificateur agréé.

110. Trois cabinets d'audit potentiels ont été contactés. Après un débat, le Comité a décidé de recommander que le vérificateur actuel, le cabinet Smith Williamson, soit reconduit pour une durée déterminée de quatre ans. Le Conseil a approuvé la recommandation.

**Point 14.5 : Examen du Règlement et des Statuts du personnel**

111. Le Chef du Service financier et administratif a présenté le document [FA-133/16 Rev. 1](#) dans lequel figure un projet de nouveaux Règlement et Statuts du personnel. La Présidente a indiqué que le Comité a suggéré de créer un groupe de travail pour examiner le document. Le groupe de travail serait ouvert à tous les Membres qui souhaitent y participer et serait convoqué dès que possible afin qu'un document final puisse être présenté au Comité des finances et de l'administration pour examen avant la recommandation d'approbation au Conseil.

112. Les Membres ont été invités à indiquer au Secrétariat s'ils souhaitent siéger au Groupe de travail.

**Point 15 : Examen stratégique de l'OIC**

113. Le Président du Groupe de travail sur l'examen stratégique a fait rapport au Conseil sur les deux réunions du Groupe tenues les 19 et 20 septembre 2016. Il a rappelé aux Membres que, entre mars et juillet 2016, le Secrétariat a mené des consultations exhaustives avec les Membres, des tiers et le personnel de l'OIC. Sur la base du résultat de ces consultations, le Secrétariat, avec l'appui du consultant désigné, SustainAbility, a élaboré des recommandations visant à affiner l'orientation stratégique de l'Organisation. Ces recommandations figurent dans le document [WP-Council 269/16 Rev. 1](#).

114. Le document susmentionné propose que, pour encourager le développement d'un secteur mondial du café durable et inclusif et contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable, l'OIC devrait se concentrer sur:

- a) La fourniture de données de classe mondiale et leur analyse de façon à informer les décideurs politiques et l'industrie.
- b) L'utilisation de son pouvoir de mobilisation pour fournir une instance de dialogue au sein des secteurs public et privé et entre eux.

115. En outre, l'OIC pourrait faciliter les projets et programmes de mise en valeur au moyen de partenariats public-privé et autres à condition qu'ils soient suffisamment financés.

116. Le document précise que pour atteindre ces objectifs, l'OIC doit:

- a) Renforcer sa capacité à recueillir, analyser et interpréter des données et fournir des conseils stratégiques.
- b) Chercher à dialoguer avec ses Membres et des tiers de manière plus efficace et cohérente.
- c) Saisir les occasions de collaborer avec les acteurs publics et privés clés pour aligner les objectifs et les activités.

117. Le Président du Groupe de travail a souligné que l'examen stratégique a été mené dans le contexte des défis croissants dans le secteur du café tels que l'impact du changement climatique sur les producteurs dans le monde entier et compte tenu de l'agenda politique mondial émergent fixé par les objectifs de développement durable (ODD). Il a également souligné qu'au cours du processus, les Membres avaient reconnu que, dans le but de maintenir la pertinence de l'OIC pour le secteur du café, une stratégie révisée devait être développée afin que l'Organisation puisse s'adapter à un marché du café en constante évolution et aux conditions politiques dynamiques.

118. Enfin, il a informé le Conseil qu'un programme des activités pour l'année caféière 2016/17 a été préparé par le Secrétariat en tenant compte de la nécessité d'une période de transition vers la mise en œuvre intégrale des recommandations et la préparation d'un nouveau plan d'action quinquennal pour l'OIC.

119. Le Conseil a approuvé le projet de rapport sur l'examen stratégique figurant dans le document [WP-Council 269/16 Rev. 1](#).<sup>11</sup>

---

<sup>11</sup> Ultérieurement distribué sous la cote ICC-117-15.

**Point 16 : Programme des activités**

**Point 16.1 : Rapport intérimaire sur le Programme des activités pour 2015/16, au 1 juin 2016**

120. La Chef des opérations a présenté le document [ICC-117-7](#) qui contient le rapport intérimaire sur le Programme des activités pour l'année caféière 2015/16. Elle a souligné qu'il permet une évaluation interne de la mise en œuvre de toutes les activités menées entre le 1 octobre 2015 et le 1 juin 2016. Les activités ont été mises en œuvre et signalées conformément au Programme des activités pour 2015/16 figurant dans le document [ICC-114-9](#) qui s'appuie sur le Plan d'action de l'OIC figurant dans le document [ICC-105-19 Rev. 3](#).

121. En raison du processus d'examen stratégique, c'est la dernière fois que le Secrétariat publie un rapport intérimaire. À sa place, les activités mises en œuvre seront signalées tous les ans suivant le nouveau cadre de planification stratégique qui sera élaboré au cours de l'année caféière 2016/17.

122. La Chef des opérations a souligné les principales réalisations de l'année caféière jusqu'au 1 juin:

- La célébration de la première Journée internationale du Café le 1 octobre 2015 pour laquelle 67 événements ont été organisés dans 35 pays différents.
- Treize missions entreprises par le Directeur exécutif et la direction du Secrétariat dans 10 pays. L'OIC a assuré une présence significative à la COP21 où elle a été accréditée en tant qu'observateur officiel. En conséquence, le Directeur exécutif et sa délégation ont été en mesure d'entreprendre certaines activités.
  - a) Le Directeur exécutif a prononcé un discours devant les négociateurs lors de l'une des séances plénières, en soulignant l'impact du changement climatique sur le café.
  - b) Il a également assisté à une réunion avec les présidents du Honduras et de la Colombie. Au cours de cette réunion, les présidents des deux pays ont exprimé leur inquiétude à propos de la volatilité du marché du café et de ses effets négatifs sur les petits producteurs de leur pays et du monde entier. Le Directeur exécutif a noté que l'OIC travaillera avec les Membres pour trouver des solutions aux défis posés par l'instabilité des marchés.
  - c) Le Secrétariat a organisé un événement parallèle sur le café et le climat, qui a eu lieu dans la zone publique de la COP21. Le Directeur exécutif a prononcé un discours à cette occasion.

- d) Le Directeur exécutif a également été invité à prendre la parole lors d'un événement organisé dans le Forum Global Landscapes intitulé "Le rôle de l'agroécologie dans l'étude de mesures d'adaptation innovantes et viables pour les paysages caféiers des petits producteurs résilients".
- La dernière réalisation de la période considérée a été, comme indiqué au point 6, la quatrième Conférence mondiale du Café qui s'est tenue à Addis-Abeba en mars 2016.

**Point 16.2 :                   Projet de programme des activités pour 2016/17**

123. La Chef des opérations a présenté le programme des activités pour 2016/17 figurant dans le document [WP-Council 265/16 Rev. 2](#). Les activités qui y sont mentionnées sont, dans une large mesure, la poursuite des fonctions essentielles de l'Organisation, comme les années caféières précédentes.

124. Toutefois, le document intègre également des activités supplémentaires nécessaires pour préparer le terrain à la mise en œuvre des recommandations de l'examen stratégique figurant dans le document [WP-Council 269/16 Rev. 1](#), approuvé au titre du point 15. Plus précisément, le Secrétariat, sous la direction du Groupe de travail, élaborera des stratégies sur la collecte et l'analyse des données; la participation des Membres et des tiers; et les projets. En conséquence, le Secrétariat réaffectera des ressources à l'élaboration des stratégies susmentionnées. Ce faisant, le Secrétariat sera en mesure de mettre en œuvre les recommandations tout en respectant le budget pour 2016/17 qui a été approuvé par le Conseil en mars 2016.

125. Les activités supplémentaires donnent au Secrétariat l'occasion de changer la disposition du Programme des activités afin de mieux préciser les ressources nécessaires, les défis et les résultats escomptés. Suite aux observations communiquées au Secrétariat par les Membres, une colonne supplémentaire a été ajoutée pour suivre les progrès accomplis dans le cadre du Programme des activités.

126. Une discussion animée a suivi la présentation du document. Certaines des préoccupations des Membres découlaient de la présentation du document que le Secrétariat modifiera. La Chef des opérations a précisé que les ressources nécessaires font référence uniquement aux ressources que le Secrétariat a déjà à sa disposition et non pas aux ressources qu'il devrait avoir dans l'idéal. Elle a également confirmé que des indicateurs clés de performance seront élaborés au cours de l'année afin de mesurer les progrès par rapport aux buts qui seront fixés dans le cadre du nouveau plan d'action quinquennal de l'OIC. Les Membres ont indiqué que le Directeur exécutif devrait figurer en tête de la colonne "Responsable", suivi par l'ordre décroissant des responsabilités.

127. Les commentaires de fond ont porté sur des questions liées aux statistiques, au budget et à Vision 2020. En ce qui concerne les statistiques, plusieurs Membres ont reconnu la nécessité de mettre à jour le logiciel utilisé par le Secrétariat. Cependant, il a également été souligné que les pays producteurs ne fournissant pas les données brutes nécessaires étaient à l'origine d'un grave problème. Pour remédier à cela, il a été suggéré que le Secrétariat soit autorisé à utiliser des données provenant d'autres sources et à les intégrer dans les rapports et les études qu'il publie. De cette façon, au fil du temps, le Secrétariat renforcera sa crédibilité en tant que fournisseur d'analyses indépendantes et expertes.

128. Un Membre s'est interrogé sur la nécessité d'un consultant en données au titre du But 1 Objectif 2 étant donné la vaste expérience du Secrétariat en matière de statistiques et le manque de ressources financières. La Chef des opérations a indiqué que si le Secrétariat avait effectivement l'expérience de l'analyse des données, il n'a pas d'expertise dans la mise en place ou le maintien d'un système d'information permettant de stocker ces données. Un consultant aidera à élaborer, conceptualiser et visualiser un système de collecte, stockage et traitement des données. La Chef des opérations espère que, grâce à la collaboration avec un consultant, le Secrétariat sera, entre autres, en mesure d'offrir aux Membres plusieurs possibilités de soumettre des données, y compris un système en ligne sophistiqué afin que les Membres ayant la capacité requise ne soient pas limités à l'envoi de feuilles de calcul Excel.

129. La relance de la Table ronde sur les statistiques a fait l'objet d'éloges. Il en a été de même de la proposition d'inclure la Chine dans les données statistiques de l'OIC. Cependant, la représentante de la Chine a indiqué que des travaux de terrain devaient être entrepris avant que cela soit possible. Elle a également demandé que l'OIC organise un événement promotionnel en Chine afin d'accélérer les efforts vers l'adhésion.

130. Un Membre a également mentionné la nécessité de dialoguer et de renforcer les relations de l'OIC avec les autres parties prenantes telles que les négociants et les torréfacteurs.

131. Le Chef du Service financier et administratif a souhaité rassurer les Membres en indiquant que les ressources sont suffisantes pour financer la gamme normale des activités de l'OIC pour l'année à venir, comme il est indiqué dans le budget administratif pour 2016/17. Il est bien sûr impossible de chiffrer les activités futures encore inconnues qui devront attendre la préparation d'un nouveau plan d'action quinquennal de l'OIC. Un budget plus précis pourra alors être établi pour faire face aux activités nouvelles ou réorientées.

132. Plusieurs Membres ont exprimé des inquiétudes sur l'importance du niveau proposé d'alignement avec Vision 2020. La Chef des opérations a rappelé que les deux partenaires de mise en œuvre de Vision 2020 resteront indépendants et auront leurs propres stratégies, programmes d'activités et indicateurs de performance clés. Les Membres ont demandé au

Secrétariat de veiller à ce que sa collaboration avec Vision 2020 ne se fasse pas au détriment d'autres acteurs dans la mesure où ceux-ci pourraient être en mesure d'offrir d'autres activités qui seraient également utiles.

133. La représentante du Mexique a pris la parole pour informer le Conseil de la réunion de la COP13 de la Convention sur la diversité biologique qui se tiendra au Mexique du 8 au 13 décembre. Elle a souligné qu'un segment spécial sera consacré au café, organisé par le Ministère mexicain de l'agriculture, de l'élevage, du développement rural, de la pêche et de l'alimentation (SAGARPA).

134. Le Conseil a approuvé le projet de programme des activités figurant dans le document [WP-Council 265/16 Rev. 2](#)<sup>12</sup>, sous réserve que toutes les modifications proposées par les Membres soient incorporées.

**Point 17 : Fonds spécial**

135. Le porte-parole des producteurs a informé le Conseil que les producteurs avaient entériné le projet de résolution portant distribution du Fonds spécial, figurant dans le document [WP-Council 270/16 Rev. 1](#), pour approbation finale par le Conseil. Il a remercié tous ceux qui avaient contribué à faire avancer les discussions, avec le résultat que le montant du Fonds spécial peut désormais être utilisé. La région de l'Amérique latine a déjà décidé de la répartition de sa part du fonds et des propositions pour les deux autres régions, l'Afrique et l'Asie, suivront sous peu.

136. Le représentant de Promecafé, l'organisme qui mettra en œuvre le projet au nom de neuf pays d'Amérique latine, a fait une brève présentation. Le but du projet est de renforcer le secteur du café en Amérique centrale, en République dominicaine, en Jamaïque et au Pérou au moyen de la promotion et de l'augmentation de la consommation intérieure. Il espère le faire en renforçant les institutions compétentes des secteurs privé et public, en élaborant et en mettant en œuvre des projets liés à la consommation intérieure, en encourageant les alliances stratégiques, et en améliorant les systèmes de gestion des connaissances, de communication et d'information. Ces activités profiteront à l'ensemble de la chaîne de valeur du café, du producteur au consommateur. De plus amples détails sur cette présentation sont disponibles sur le site Web de l'OIC.

137. Le Conseil a pris note de la présentation et a approuvé le projet de résolution figurant dans le document [WP-Council 270/16 Rev. 1](#) qui est devenu la [résolution du Conseil 459](#), reproduite en annexe.

---

<sup>12</sup> Le Programme des activités a été distribué ultérieurement sous la cote ICC-117-13.

**Point 18 : Bureaux et comités**

**Point 18.1 : Président et Vice-président du Conseil**

138. Conformément aux procédures fixées à l'article 10 de l'Accord de 2007, le Conseil a élu le bureau ci-après pour 2016/17:

Présidente: Mme Tanya Menchi (États-Unis d'Amérique)  
Vice-Président: M. Aly Touré (Côte d'Ivoire)

**Point 18.2 : Président et Vice-président du Forum pour 2016/17**

139. Le Conseil a reconduit le bureau ci-après pour le Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café pour 2016/17:

Président: M. Juan Esteban Orduz (Colombie)  
Vice-Président: M. Ödön Pállya Sagues (Union européenne-Espagne)

**Point 18.3 : Président et Vice-président du CCSP pour 2016/17**

140. Le CCSP a nommé le bureau ci-après pour 2016/17:

Président: M. Ramaz Chanturiya (Rusteacoffee)  
Vice-Président: M. Alejandro Keller Bock (Anacafé)

**Point 18.4 : Composition des comités**

141. Le Conseil a décidé que la composition des comités en 2016/17 s'établirait comme suit:

Comité	Membres producteurs	Membres consommateurs
Finances et administration	Brésil, Cameroun, Colombie, Indonésie, Ouganda, Viet Nam	Union européenne, Japon, Fédération de Russie, Suisse, États-Unis d'Amérique
Projets	Brésil, Colombie, Cote d'Ivoire, Honduras, Inde, Indonésie, Nicaragua, Tanzanie,	Union européenne, Suisse, États-Unis d'Amérique
Promotion et développement des marchés	Brésil, Colombie, Guatemala, Inde, Kenya, Mexique, Togo, Viet Nam	Union européenne, Suisse, États-Unis d'Amérique
Statistiques	Brésil, Colombie, Costa Rica, Congo (Rép. dém. du), Ghana, Inde, Indonésie, Mexique	Union européenne, Suisse, États-Unis d'Amérique

142. Le porte-parole des producteurs a indiqué qu'ils aimeraient que El Salvador remplace le Costa Rica au sein du groupe restreint. La composition du groupe pour les producteurs serait donc: Bolivie, Colombie, Côte d'Ivoire, El Salvador, Éthiopie et Ouganda. Le Conseil a accepté cette demande.

**Point 19 : Questions diverses**

143. Au titre de ce point de l'ordre du jour, une discussion s'est tenue sur la prochaine Conférence mondiale du Café. Le représentant de l'Inde a informé le Conseil que son gouvernement avait écrit au Président du Conseil pour accueillir la cinquième Conférence mondiale du Café. Cette question ayant été soulevée, le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a fait remarquer que son gouvernement envisageait de soumettre une offre pour accueillir la Conférence. Il a souligné que la Conférence n'aurait pas lieu avant plusieurs années et que son gouvernement n'avait pas encore officiellement décidé s'il soumettrait une offre mais qu'il aimerait prendre contact avec le représentant de l'Inde afin de voir si un accord pourrait être conclu sur l'endroit de la région qui pourrait accueillir au mieux cet événement.

144. Les avis des Membres divergeant quant à savoir si ce débat était prématuré ou non, il a été décidé que les pays désireux d'accueillir la Conférence devraient soumettre leur candidature au Directeur exécutif avant les réunions de mars afin qu'une décision puisse être prise lors de la 118<sup>e</sup> session du Conseil. Un Membre a noté que, avant que toute décision soit prise, le Conseil devait consulter le secteur privé conformément à l'article 30 de l'Accord de 2007. Il a en outre été noté que l'Accord de 2007 ne précise pas la fréquence de la Conférence et qu'il appartient donc au Conseil de décider non seulement où elle doit avoir lieu, mais aussi quand.

145. Il a été noté que le café servi au cours des réunions a été fourni par la Bolivie, le Brésil, le Honduras, le Kenya, la Tanzanie et le Viet Nam.

146. Les interprètes ont été remerciés pour leur travail acharné et leur dévouement au cours des réunions, avec une mention toute particulière pour Mme Ana Jackson, de la cabine portugaise, qui, après plus de 20 années de travail à l'OIC prenait sa retraite. Des condoléances ont été présentées à la famille de M. Richard Kingsbury suite à sa maladie et à son décès au cours des réunions de l'Organisation en Éthiopie.

**Point 20 : Réunions futures**

147. Le Conseil a pris note des dates, approuvées en mars 2016, des réunions de l'année caféière 2016/17, à savoir, du lundi 13 au vendredi 17 mars 2017 à Londres et du lundi 25 au vendredi 29 septembre 2017 à Abidjan (Côte d'Ivoire). Il a été noté que la 118<sup>e</sup> session en mars serait la dernière pour laquelle les Membres se réuniraient dans les locaux actuels de l'OIC à Berners Street.

148. Outre les dates susmentionnées, le document [WP-Council 272/16](#) contient des propositions de dates pour l'année caféière 2017/18. La Chef des opérations a indiqué que le Secrétariat a proposé la semaine du lundi 16 au vendredi 20 avril 2018 pour la 120<sup>e</sup> session du Conseil, conformément à la décision prise en mars 2016 de tenir la première session de réunions d'une année caféière donnée en avril et non plus en mars, à compter de 2018.<sup>13</sup> En choisissant cette semaine, le Secrétariat évite les vacances de Pâques. L'Organisation internationale du cacao (ICCO) a été consultée pour s'assurer que les réunions des deux Organisations ne coïncident pas mais l'ICCO n'a pas encore décidé de ses dates pour 2018. Un Membre a demandé si l'ICCO pouvait être consultée à nouveau, un peu plus tard, car il serait encore plus important de faire en sorte qu'il y avait une coordination entre les deux organisations étant donné que d'ici 2018 l'ICCO sera basée à Abidjan. Le représentant de l'Association américaine des cafés de spécialité (SCAA) a également indiqué que la semaine proposée coïnciderait avec les réunions de la SCAA.

149. Le Conseil a décidé que, compte tenu de ces difficultés dans la planification des réunions pour 2018, il demanderait au Secrétariat d'étudier plus avant et de proposer de nouvelles dates pour approbation à la prochaine session du Conseil en mars 2017.

150. En ce qui concerne les dates proposées pour les réunions de septembre 2018, un Membre a demandé au Secrétariat de vérifier qu'elles ne coïncident pas avec l'Assemblée générale des Nations Unies qui a normalement lieu dans la troisième semaine de septembre à New York. Si tel est le cas en 2018, la tenue des réunions du 17 au 21 septembre poserait un problème.

---

<sup>13</sup> Voir le paragraphe 95 du document [ICC-116-14](#).



Conseil international du Café  
117<sup>e</sup> session  
19 – 23 septembre 2016  
Londres (Royaume – Uni)

**Résolution numéro 458**

Approuvée à la première séance plénière,  
le 22 septembre 2016

**Prorogation du délai fixé pour  
la ratification, l'acceptation, l'approbation ou l'adhésion**

LE CONSEIL INTERNATIONAL DU CAFÉ

CONSIDÉRANT :

Que le paragraphe 3) de l'Article 40 de l'Accord dispose que le Conseil peut décider d'accorder des prorogations de délai aux gouvernements signataires qui ne sont pas en mesure de déposer leurs instruments avant le 30 septembre 2008

Que, conformément aux dispositions du paragraphe 1) du dispositif de la Résolution 456 le délai fixé pour le dépôt d'instruments de ratification, d'acceptation ou d'approbation de l'Accord international de 2007 sur le Café est prorogé à nouveau au 30 septembre 2016;

Que, conformément aux dispositions du paragraphe 1) du dispositif de la Résolution 456, tout gouvernement ayant qualité pour acquérir la qualité de Membre aux termes de l'article 43, peut adhérer à l'Accord de 2007 en déposant un instrument d'adhésion auprès de l'Organisation au plus tard le 29 septembre 2017 ou à toute autre date fixée par le Conseil ;  
et

Que plusieurs gouvernements ont indiqué qu'ils avaient besoin de davantage de temps pour déposer les instruments requis,

DÉCIDE :

De proroger du 30 septembre 2016 au 30 septembre 2017 le délai fixé pour le dépôt d'instruments de ratification, d'acceptation ou d'approbation de l'Accord international de 2007 sur le Café auprès du dépositaire conformément aux dispositions de l'Article 40 de l'Accord et de la Résolution 456.

De proroger du 30 septembre 2015 au 29 septembre 2016 ou à toute autre date fixée par le Conseil le délai fixé pour le dépôt d'instruments d'adhésion à l'Accord international de 2007 sur le Café auprès du dépositaire conformément aux dispositions de l'Article 43 de l'Accord et de la Résolution 456.



Conseil international du Café  
117<sup>e</sup> session  
19 – 23 septembre 2016  
Londres (Royaume – Uni)

**Résolution numéro 459**

Approuvée à la première séance plénière,  
le 22 septembre 2016

**PROPOSITION D'UTILISATION DU FONDS SPÉCIAL**

LE CONSEIL INTERNATIONAL DU CAFÉ

CONSIDÉRANT :

Que le Fonds spécial de l'Organisation a été créé par les Membres exportateurs dans le cadre de l'Accord de 1976 et de l'Accord de 1983 ;

Que le solde du Fonds spécial s'élevait à 1 369 621 dollars dans les derniers comptes vérifiés du Fonds au 30 septembre 2015 ; et

Que l'Organisation a demandé au cabinet d'avocats Collyer Bristow de se prononcer sur le statut juridique du Fonds spécial et le mécanisme de répartition du Fonds,

DÉCIDE :

1. Que toutes les activités du Fonds spécial cessent.
2. Que tous les actifs restants du Fonds spécial seront répartis entre les Membres exportateurs du Fonds, conformément à un mécanisme de répartition décidé par les Membres exportateurs.